



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 7 538 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE dans cette période de pandémie, les études démontrent qu'un adulte québécois sur cinq rapporte des troubles d'anxiété;

CONSIDÉRANT QUE l'Ordre des psychologues du Québec relève une hausse de la prévalence de la dépression, de l'anxiété et de l'insomnie chez les travailleurs de la santé;

CONSIDÉRANT QUE les personnes âgées font partie des groupes les plus à risque de séquelles en santé mentale dans le contexte de la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE les délais d'attente pour consulter un psychologue travaillant dans le réseau public varient de 6 à 24 mois;

CONSIDÉRANT QUE la plupart des Québécoises et Québécois n'ont pas accès à l'assurance privée pour couvrir les frais de la psychothérapie dans les délais plus raisonnables;

CONSIDÉRANT QU'il y a urgence à agir compte tenu la détresse qui est déclenchée par cette deuxième vague de la COVID-19 pour de nombreux Québécois et Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE des études indiquent que chaque dollar investi en santé mentale réduit les coûts de deux à quatre fois en termes d'hospitalisation, médication, absentéisme, suicide et aide sociale, entre autres;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au ministre de la Santé et des Services sociaux d'adopter rapidement un programme de couverture publique universelle de la psychothérapie :

- livré par les professionnels habilités
- incluant les frais pour jusqu'à une quinzaine de séances, et
- disponible pour un large spectre de troubles mentaux chez les enfants et les adultes.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**David Birnbaum
Député de D'Arcy-McGee**

11/20/2020

Date de signature de l'extrait



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 7 538 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

WHEREAS, during this pandemic, studies show that one in five adult Quebecers has reported suffering from anxiety;

WHEREAS l'Ordre des psychologues du Québec has identified an increase in depression, anxiety and insomnia among health care workers;

WHEREAS seniors are among those most likely to suffer mental health consequences within the context of the pandemic;

WHEREAS wait times to consult a psychologist working in the public health network vary between 6 and 24 months;

WHEREAS most Quebecers do not have access to private insurance to cover the costs of more timely psychotherapy services;

WHEREAS it is urgent to act given the distress triggered by this second wave of COVID-19 for many Quebecers;

WHEREAS studies indicate that each dollar invested in mental health reduces costs, including hospitalisation, drug, absenteeism, suicide and welfare costs, two to four times;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

We, the undersigned, ask the Minister of Health and Social Services to promptly enact a universal public coverage program for psychotherapy:

- delivered by qualified professionals;
- covering the cost of up to 15 sessions; and
- available for a large array of mental health issues faced by children and adults.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**David Birnbaum
Député de D'Arcy-McGee**

11 / 26 / 2020

Date de signature de l'extrait